

Membre associé (1766-1793)

Jean-Stanislas Mittié est né à Paris le 29 mars 1727, fils de Thomas Mittié et d'Anne-Jeanne Dangelot. Son père, Thomas, a suivi le roi Stanislas à Lunéville où il est chirurgien-major des gentilshommes-cadets, des gardes du corps et de la musique. Mort à Lunéville le 9 février 1776, âgé de 86 ans, il laisse quatre fils : Jean-Stanislas, objet de cette notice, Jean-Charles, Jean-Baptiste et Cajetan-Stanislas. Le cadet, Jean-Charles, né à Paris le 23 avril 1729, est chirurgien ordinaire du roi Stanislas. Il est mort à Lunéville le 25 septembre 1796, « pensionnaire de la République ». Son portrait est présenté au musée de la Santé de Lorraine après lui avoir été cédé par une famille nancéienne. Mittié père (Thomas) et Mittié fils (Jean-Charles), sont couchés, tous deux en qualité de chirurgiens ordinaires du Roy, sur le testament du roi Stanislas pour respectivement 1240 et 400 livres. Jean-Baptiste, troisième fils, dit Mittié d'Orgeval, a été officier de cavalerie. Cajetan-Stanislas, dernier fils, ondoyé à Paris, paroisse Saint-Germain l'Auxerrois, le 20 avril 1737, a reçu le complément de baptême à Lunéville le 28 décembre 1742, le roi Stanislas étant parrain et la duchesse Ossolinska marraine. Il obtient à Paris une charge de contrôleur et receveur des domaines du Roi de la généralité de Paris.

En 1763, Jean-Stanislas Mittié se trouve à Gand, en Flandre, où il épouse en la cathédrale Saint-Bavon, le 18 juin, Jeanne, fille de Pierre-François De Somer, licencié en médecine de l'université de Louvain. Le jeune Mittié y aurait-il commencé ses études de médecine ? Quoi qu'il en soit, c'est à la Faculté de Paris qu'il soutient les thèses dont nous connaissons les dates : le 22 novembre 1764, la thèse de baccalauréat, dont il est mentionné qu'il en est l'auteur, et avec pour président J. d'Arcet (thèse n°64). La thèse suivante a lieu le 7 mars 1765, avec pour président le professeur (docteur-régent) C.-J. Gentil (thèse n°79), et, la troisième, le 6 février 1766, le président étant J.-B. Boyer (thèse n°96). Il est mentionné à son sujet que l'auteur du travail est « Joire DMP » (docteur en médecine de Paris). Cette pratique est très classique, le doctorant donnant son avis sur les propositions faites par l'auteur. Enfin, dans son Journal, Durival indique, le 27 décembre 1766, que Mittié « va se faire recevoir médecin à Paris » et, désormais, ce dernier s'intitule « médecin de feu Stanislas premier, Roi de Pologne, Duc de Lorraine et de Bar », lequel est décédé le 23 février 1766. Étant devenu docteur-régent, Jean-Stanislas Mittié préside des jurys. Ainsi celui de novembre 1781 : il s'agit d'une thèse quodlibétaire, et celle-ci mentionne le titre de docteur, les liens avec la société royale de Nancy et le titre de médecin de Stanislas.

Dès 1765, Thomas Mittié demande au roi Stanislas d'admettre son fils Jean-Stanislas dans son académie. La proposition, présentée par Solignac le 11 décembre 1765, ne peut être examinée, faute d'un nombre suffisant de membres de la Compagnie présents. On relève que l'intéressé n'a pas présenté d'ouvrages établissant son mérite littéraire. Lors de la séance suivante, le 27 décembre, l'assemblée ne se prononce toujours pas :

« Les suffrages ont été beaucoup plus partagés sur la réception de M. Mittié, le témoignage que lui ont rendu Mrs Bagard et Cupers, médecins, avoient d'abord semblé déterminer en sa faveur toutes les voix mais on en est revenu à la règle qu'on s'est faite depuis quelque temps de ne recevoir que des personnes connues par quelques ouvrages publiés. On a d'ailleurs remarqué que ce n'étoit pas M. Mittié fils mais M. son père qui demandoit une place ce qui blesse dans la forme une des règles de notre académie. Il a donc été arrêté à la pluralité des voix qu'on sursoiroit à délibérer sur cette réception, jusqu'à la demande qu'en fera directement M. Mittié. Et l'académie espère qu'il joindra à sa lettre quelqu'uns de ses ouvrages. Il est certain qu'elle désire de lui faire accueil sur le témoignage que lui ont rendu les personnes de la Compagnie qui le connaissent. M. l'Intendant en dit beaucoup de bien ».

Bien que Jean-Stanislas Mittié n'ait pas présenté d'ouvrages, n'en ayant produit aucun en dehors de ses thèses, il est finalement nommé associé étranger le 7 mai 1766, après la mort de

Stanislas, et il ne paraît pas qu'il se soit fait recevoir, n'ayant toujours pas envoyé de discours au mois d'octobre suivant.

Sa réputation scientifique s'étend, trouve-t-on écrit, à la botanique et à la chimie. Il ne publie cependant pas réellement sur ces deux thèmes, ou seulement indirectement. Sa spécialité est le traitement de la syphilis – ou « grande vérole », ou encore « grosse vérole » – et son intérêt porte exclusivement, semble-t-il, sur ce sujet entre 1772 et 1795. En effet, dans la première moitié du XVIII^e siècle, la maladie a à nouveau attiré l'attention des théoriciens de la médecine, tant sur le plan de son étiologie, que sur ceux de sa clinique et de son traitement. À la fois maladie grave et fléau social, la syphilis est bien connue. Ses traitements majeurs sont, depuis qu'elle sévit en Europe, c'est-à-dire depuis la connaissance de l'Amérique du sud et depuis les guerres d'Italie, d'une part le bois de gaïac et d'autre part les sels de mercure (« le roi mercure »). L'un et l'autre sont réputés faire sortir « le virus syphilitique » de l'organisme, le gaïac par la sueur, le mercure par la salive. Si la réputation du gaïac est surfaite, celle du mercure ne l'est pas et il constitue un outil efficace de lutte chimio-thérapeutique contre le tréponème syphilitique. Toutefois, en plus de la toxicité du métal, la salivation provoquée par le mercure est gênante à divers titres. Cet effet indésirable conduit à de nombreuses tentatives de découverte de remèdes exempts de cet inconvénient, et donc nécessairement aussi de ce principe actif efficace... La seconde partie du XVIII^e siècle connaît un foisonnement de remèdes présentés comme excellents et comme dépourvus de mercure, les deux assertions étant presque constamment fausses. C'est ainsi que Mittié se passionne pour le sujet depuis 1740 environ – selon ce qui s'écrit et qui semble là encore irréaliste – jusqu'à son décès. Il est, selon ce qu'il prétend, l'inventeur d'un « remède secret végétal », comme il en existe beaucoup à cette époque. Sa composition n'est pas divulguée, et Madame Beaulieu écrit seulement qu'il s'agit « d'un composé de plantes mélangé à un agent sucré », ce qui est à la fois très imprécis et très peu scientifique. La pratique médicale utilise depuis longtemps déjà plusieurs principes actifs végétaux dont les propriétés sudorifiques et dépuratives (susceptible de conduire à l'évacuation des déchets hors de l'organisme et donc de purifier celui-ci) sont réputées efficaces tout en n'étant cependant pas curatives. Ce sont la squine, le gaïac, le sassafras et la salsepareille. Des tentatives sont faites afin de sélectionner des principes actifs d'origine locale pour éviter d'avoir recours à des drogues d'origine exotique coûteuses et éventuellement contrefaites. Le secret de ces médicaments touche aussi à leur formule, qui n'est pas divulguée, dans le but, pour son auteur ou pour son propriétaire, de se réserver le bénéfice financier de la découverte ou de l'acquisition de la formule, souvent coûteuse.

C'est en effet à partir de 1772 que Mittié évoque ses recherches sur le traitement des maladies vénériennes en opposant l'usage habituel du mercure à un remède végétal. Il publie ensuite tout un ensemble de textes relatifs à ce sujet avec la critique du traitement mercuriel et la promotion de la thérapeutique végétale qu'il préconise. Se succèdent ainsi : *Etiologie nouvelle de la salivation...*, 1777 ; *Observations sommaires sur tous les traitements des maladies vénériennes particulièrement par les végétaux...*, 1779 ; *Lettre à l'auteur de la Gazette de santé*, 20 décembre 1779 ; *Lettre à la Société royale de médecine*, 19 août 1780 ; *Suite de l'étiologie de la salivation...*, 1781 (158 p.) ; *Requête au roi...*, 1782 ; *Lettre de M. Mittié [...] sur les inconvénients du mercure et sur l'efficacité des végétaux de l'Europe...*, 20 mars 1784 ; *Lettre de M. Mittié à Messieurs les Rédacteurs de la Gazette de santé, [...] attaqués de la maladie vénérienne*, 1785. Ces publications entraînent des réponses, comme celle ci-après de Fabre, *Réflexions sur divers ouvrages de M. Mittié [...] les maladies vénériennes*, 1780.

Des expériences bien connues ont lieu à Paris en 1784 et à Grenoble en 1788. C'est une pratique assez courante à ce moment et qui met « en jeu » des prisonniers, des malades ou des soldats. Il s'agit de démarches officielles, souhaitées par les autorités, contrôlées et

enregistrées, et dont les résultats sont analysés par des experts désignés à cet effet. Le rapport en huit points du 21 mars 1784 montre que les évaluateurs ne sont pas convaincus par le traitement, bien au contraire, car leurs conclusions sont très sévères, et elles conduisent la Société royale de médecine à ne pas autoriser Mittié à distribuer son traitement végétal. Ce dernier critique les experts et prétend que seuls des médecins peuvent se livrer à de telles expertises. Ces experts, Fabre et Croharé, soulignent entre autres que le remède n'est pas nouveau. Mittié rencontre aussi l'hostilité de l'inspecteur général des hôpitaux militaires, Colombier (natif de Toul), ce qui ne va pas dans le bon sens pour lui.

L'expérimentation faite à l'hôpital militaire de Grenoble en 1788 est plus positive mais il y apparaît que Mittié se sert de préparations mercurielles par voie externe ! Cette pratique parallèle est très fréquente. Un courrier du 11 août 1788, qui précise les conditions de l'expérience et qui est dû au professeur Dominique Villard, célèbre médecin et botaniste grenoblois, indique que Mittié est à Grenoble par ordre du roi. Il continue jusqu'à la fin de sa vie à se déplacer pour procéder à des expériences et pour publier les résultats de celles-ci.

À partir de 1789, Mittié assaille les assemblées parisiennes de mémoires et de suppliques de longueur réduite qui dénoncent l'insuffisance des moyens de lutte contre la maladie vénérienne dans notre pays. En voici quelques exemples : *A l'Assemblée nationale* (deux fois en 1792) ; *Avis au peuple*, 24 juin 1792 ; *Lettre aux 48 sections, à la Commune, à la Municipalité, au Département de Paris, etc.*, 1^{er} mai 1793 ; *A la Commission des secours publics Mémoire sur les vénériens*, 15 messidor an II (1793) ; *A la Convention nationale* (1794), *Au Comité de salut public* (trois fois en 1794) ; *Lettre au peuple et pour le peuple sur le traitement de la syphilis*, 1^{er} prairial an III (1794, 34 p.) ; *A l'Assemblée nationale, sur le traitement de la syphilis par les végétaux*, 24 juin an IV (1795) ; *Avis au peuple par le citoyen Mittié*, 1^{er} floréal an IV.

Tandis que Jean-Stanislas Mittié ne se préoccupe que de la santé de ses concitoyens, son frère puiné, Cajetan-Stanislas (1737-1850), épouse les idées nouvelles et préconise la suppression des fermes, régies royales, « bureaux du despotisme ministériel », cours des aides et création d'un impôt territorial ; suppression des gouvernements, des intendances, des subdélégations et de « tous les agents du despotisme » ; sécularisation des ordres religieux et administration de leurs biens par l'État ; suppression d'une partie des archevêques et évêques, fonte des cloches... Ses deux fils s'engagent dans la Révolution. Jean-Corisandre, « Mittié fils », auteur de pièces patriotiques, est membre de la Société fraternelle, des Amis de la Constitution de Paris, de la Société des amis de la Liberté et de l'Égalité et fait partie, un temps, du Comité d'instruction publique de Bordeaux. Son frère, Pierre-Stanislas (1771-1850), membre du club des Jacobins de Paris en 1789, devient président du tribunal révolutionnaire du premier arrondissement des Pyrénées Orientales siégeant à Castillet, commissaire du Conseil exécutif à Marseille, en 1793, et rédacteur du *Journal républicain de Marseille*. L'autre frère de Jean-Stanislas, Jean-Baptiste, seigneur d'Orgeval, recensé parmi les nobles, ne s'est pas présenté à l'assemblée des trois ordres du bailliage de Mantes et Meulan le 9 mars 1789. En 1790, il touche une pension au titre de capitaine en second réformé des dragons de la Légion royale puis décède à Mantes-la-Jolie en 1802, âgé de 68 ans.

Jean-Stanislas Mittié décède à Paris le 12 Pluviôse an VI (31 janvier 1798) et sa veuve, Jeanne De Somer, le 27 janvier 1812. Restée sans enfant, elle institue, par son testament du 28 février 1807, ouvert par M^e Trubert le 29 janvier, pour légataires universelles sa sœur, Thérèse Wallez, et sa nièce, Anne Baes, « qui sont les seules qui aient connaissance de la composition du remède dont [son] mari avait fait l'heureuse découverte pour l'humanité ». [Pierre Labrude, Alain Petiot]

Archives de l'Académie de Stanislas, procès-verbaux manuscrits, volume IV, f° 134, 137-138, 177-178 ; Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 8 E 57, n° 24 (19 février 1776) : ouverture du testament olographe de Thomas Mittié du 11 juin 1783 ; Léonie BEAULIEU, *Jean Stanislas Mittié et la syphilis*, mémoire de maîtrise ès arts en histoire, université de Montréal, 2020, 120 p., disponible en ligne ; *Biographie universelle ancienne et moderne*, t. 29^e, Paris, Michaud, 1821, 182-183 ; Jacqueline CAROLUS-CURIEN, *Médecins & chirurgiens de la Lorraine ducale*, Editions Serpenoise, Metz, 2010, 197 p., ici p. 143 (Jean-Stanislas), et p. 144 (Charles) ; Journal de DURIVAL l'aîné, Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 863¹⁻¹⁴ (27 décembre 1765, 7 mai 1766, 2 octobre 1766) ; Ambroise FIRMIN-DIDOT, *Nouvelle biographie universelle*, t. XXXV, Paris, 1856, col. 707-708 ; Noé LEGRAND, *La Collection des thèses de l'ancienne faculté de médecine de Paris depuis 1539 et son catalogue inédit jusqu'en 1793...*, Honoré Champion, Paris, 1914, disponible en ligne ; Claude QUETEL, *Le Mal de Naples Histoire de la syphilis*, Editions Seghers, Médecine et Histoire, Paris, 1986, 348 p., ici chap. 4, p. 95-134, et chap. 5, p. 135 où Mittié est cité ; E. PANIGOT, « Notices biographiques et bibliographiques des membres de l'Académie de Stanislas de 1750 à 1880 » (Mars 1883), Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 960-962 (702), t. I, f° 76 v°.

Thèses

- *Utrum a gangliis nervi intercostalis partium omnium consensus ?* (Praes. Joanne D'Arcet. Cand. Joanne Stanislao Mittié), Parisiis, 1764.
- *An quo uberior transpiratio, eo parciior fluxus menstruus ?* (Praes. Claudio-Josepho Gentil. Cand. Joanne Stanislao Mittié), Parisiis, 1765.
- *An in febris malignis, post venae sectionem, cito citius emeticum ?* (Praes. Joanne-Baptista Boyer. Cand. Joanne-Stanislao Mittié), Parisiis, 1766.
- *Utrum, in vulneribus thoracis, laesi pulmonis coalitioni conducatur aer, per ipsamet vulnus thoracis, admissus ?* (Praes. Guillelmo-Josepho De L'Epine. Cand. Joanne Stanislao Mittié), Parisiis, 1766.

Autres publications

- *Réflexions sur les inconvénients des différentes méthodes de traiter les maladies vénériennes par le mercure, auxquelles on a joint l'analyse d'un remède végétal anti-vénérien*, Amsterdam et Paris, Gueffier, 1772.
- *Étiologie nouvelle de la salivation, ou Explication de la manière dont le mercure fait saliver, connaissance nécessaire à l'amélioration du traitement des maladies vénériennes*, Montpellier et Paris, Didot le jeune, 1777.
- *Nuova etiologia della salivazione ovvero spiegazione del modo con quale il mercurio determina la salivazione*, Venezia, 1778.
- *Observations sommaires sur tous les traitemens des maladies vénériennes, particulièrement avec les végétaux, pour servir de suite à l'Étiologie de la salivation du même auteur*, Montpellier et Paris, Didot le jeune, 1779.
- *Réflexions sur divers ouvrages de M. Mittié, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris, &c, touchant les maladies vénériennes, par M. Fabre Professeur royal au Collège de chirurgie, &c. Nouveau supplément à son Traité des mêmes Maladies*, Paris, 1780
- *Lettre de M. Mittié, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, à l'auteur de la Gazette de Santé*, Paris, Didot le jeune, 1780.
- *Réponse à l'extrait que M. Bacher, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, a donné dans son Journal du mois de février 1780, des observations sommaires sur tous les traitements des maladies vénériennes particulièrement avec des végétaux, par M. Jean-Stanislas Mittié, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'université de Paris, membre de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Nancy, médecin ordinaire de feu le Roi Staislas, Duc de Lorraine et de Bar*, Montpellier, 1780.
- *Suite de l'étiologie de la salivation, ou explication des inconvénients attachés au mercure administré en friction et en fumigation, avec des observations sur les dangers de l'usage du sublimé corrosif et sur ceux de toute la préparation du mercure données sous forme sèche par J. Stanislas Mittié*, Montpellier et Paris, 1781.
- *Réponse préliminaire aux objections sur l'Aitiologie de la salivation et sur le traitement des maladies vénériennes, particulièrement avec les végétaux*, Montpellier et Paris, chez Didot le jeune, 1781
- *Requête au Roi, présentée le 29 juin 1782 [sur le traitement des maladies vénériennes]* (S. l. n. d.)

- *Réponse à l'interprétation que M. Bacher a inféré de la requête présentée au roi le 29 juin par M. J. St. Mittié*, La Haye, 1782.
- *Lettres de M. Mittié,...* la première à la Faculté de médecine, la seconde au Collège de chirurgie, la troisième à l'Académie des sciences, en leur envoyant le recueil des pièces qu'il a publiées sur la maladie vénérienne, sur les inconvénients du mercure, et sur l'efficacité des végétaux de l'Europe, pour la guérison de cette maladie. [20 mars 1784.], Bruxelles, 1784 ;
- *Traitemens des maladies vénériennes faits par ordre du Roi avec des végétaux sur des soldats dans l'hôpital militaire de Grenoble*, (S. l. n. d.) [1789].
- *Lettre de M. Mittié, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, &c. à Messieurs les rédacteurs de la Gazette de Santé, en réponse aux articles qui le concernent dans les numéros 10 & 11, avec un Précis des traitements faits avec les Végétaux, par ordre du Gouvernement, au Dépôt de Mendicité de Saint-Denis, sur vingt Sujets, atteints de la maladie vénérienne*. Paris, 1785.
- *A l'Assemblée nationale. Sur le traitement de la syphilis par les végétaux*. [Signé : Mittié. 25 juin 1789.], Paris, impr. de Grangé, 1789.
- *Lettre de M. Mittié, docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris. A tous les départemens & districts du royaume*, 1791
- *Lettre adressée à la municipalité de Paris, par M. Mittié,...* [Sur le traitement des syphilitiques. 13 février 1791]
- Paris, impr. de Meymac et Cordier, 1791.
- *Avis au peuple, par Jean-Stanislas Mittié* [sur la syphilis, 24 juin 1792.] Paris, impr. de Cordier, 1792.
- *Lettre aux 48 sections, à la commune, à la municipalité, au département de Paris et au comité de santé adjoint à la commune, sur le traitement de la syphilis*. [Signé : Mittié. 1er mai 1793.], Paris, impr. de Cordier, 1793.
- *A la Commission des secours publics. Mémoire sur les vénériens*. [Signé : Mittié. 15 messidor an II.], Paris, impr. de Cordier, an II.
- *A la Convention nationale. Pétition du citoyen Mittié,...* [sur le traitement de la syphilis. 10 brumaire an III.], Paris, impr. de Cordier, an III.
- *Au Comité de Salut Public. Lettre Du Citoyen Mittié: Sur Le Traitement de la Syphilis*, 1^{er} Vendémiaire an III.
- *Au Comité de salut public*. [Pétition de Mittié. 15 pluviôse an III.], (S. l.), an III.
- *Au Comité de salut public. Réponse du citoyen Mittié,...* [15 pluviôse an III.] Paris, impr. de Cordier, an III
- *Pétition à la Commune, pour la conservation du peuple, et pour les intérêts de la République* [Signé : Mittié, médecin de Paris... 20 nivose, l'an IIIe...].
- *Lettre au peuple et pour le peuple, par le citoyen Mittié*. [Sur le traitement de la syphilis. 1er prairial an III.], Paris, impr. de Cordier, an III.
- *Avis au peuple, par le citoyen Mittié*. [1er floréal an IV.] Paris, impr. de Cordier, (S. d.)
- *A l'Assemblée nationale. Sur le traitement de la syphilis par les végétaux* [Signé : Mittié. 24 juin an IV.] Paris, impr. de Cordier, an IV.
- *Avis au peuple, par le citoyen Mittié, médecin de Paris*, [Paris] De l'imprimerie de Beauvais, rue de Sorbonne. [1796].